



Aix en Provence, le 15 janvier 2012

Entrée en seconde générale année scolaire 2012-2013

CONDITIONS D'ADMISSION EN SECTION EUROPEENNE ANGLAIS

La section européenne « anglais » exige un excellent niveau de compréhension dans cette langue car une grande partie d'une discipline des enseignements fondamentaux est pratiquée en langue anglaise. Ainsi, à La Nativité, c'est le cas pour une large part du cours d'histoire. De plus, les élèves issus des sections européennes des collèges ont bénéficié de deux heures hebdomadaires supplémentaires d'enseignement de l'anglais.

Toutefois, les élèves qui n'ont pas suivi le cursus d'une section européenne anglais au collège pourront être admis à suivre ce cursus à partir de la classe de seconde selon la procédure suivante :

- Dans un premier temps, fournir l'avis sur la capacité à suivre un tel enseignement du professeur d'anglais et du professeur principal de 3^{ème} ainsi que celui du chef d'établissement du collège d'origine.
- Dans un deuxième temps, participer à l'un des deux stages d'évaluation organisés par La Nativité pendant la 2^{ème} semaine des vacances d'hiver et la 1^{ère} semaine des vacances de printemps (horaires prévisionnels : du lundi au vendredi de 9h 00 à 12 h). Ces stages sont exonérés de frais pour les familles.

A l'issue de cette procédure, éventuellement complétée par un contrôle écrit et/ou oral, une décision définitive sera prise.

Le bulletin ci-dessous devra nous être retourné avant le **3 février, terme de rigueur.**

✂.....✂.....✂.....✂.....✂.....✂.....✂.....

Avis sur la capacité à suivre l'enseignement de la section européenne « anglais » concernant :

Nom :

Prénom :

Etablissement :

Responsables	Nom - Prénom	Merci de signer dans la case correspondant à votre avis.	
		TRES FAVORABLE	DEFAVORABLE
Professeur d'anglais			
Professeur principal			
Chef d'établissement			

Je souhaite que mon fils-ma fille participe à un stage de remise à niveau en langue anglaise :

Durant la 2^{ème} semaine des vacances d'hiver, du lundi 5 mars au vendredi 9 mars 2012.

Durant la 1^{ère} semaine des vacances de printemps, du lundi 23 avril au vendredi 27 avril 2012.

Ale.....

Signatures des parents :